



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839
29228 BREST CEDEX 2
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

COMITÉ TECHNIQUE LOCAL DU 25 AVRIL 2022
Compte rendu

Ordre du jour :

• **Points pour information :**

- 1) *Projets retenus au titre du Fonds pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents*
- *Points divers*

Le Comité technique de la DDFIP29, présidé par M BROCARD, s'est tenu à Quimper le lundi 25 avril 2022. Cette réunion intervenait à l'issue d'un processus de consultation des personnels et de leurs représentants dans le cadre du fonds dédié pour l'amélioration du cadre de vie au travail des agents de la DGFIP.

Rappelons que ce fonds, d'un montant de 10 millions d'euros au niveau national, avait fait l'objet d'une répartition au sein de chaque Direction, l'enveloppe allouée à la DDFIP29 étant de 110 000 € soit une petite centaine d'euros par agent. Ces crédits, distincts de la dotation globale de fonctionnement, n'avaient pas vocation à financer des travaux ou prestations relevant des obligations légales de l'employeur.

C'est dans ce contexte que les représentants des personnels avaient été consultés lors de deux groupes de travail des [3 février](#) et [10 mars 2022](#). La délégation **F.O.- DGFIP29** était alors intervenue pour indiquer que bon nombre de collègues ne s'étaient pas exprimés sur l'utilisation de ce fonds dans la mesure où il leur apparaissait bien difficile de se projeter en amont de la fermeture imminente de leur service... nous avons alors revendiqué que les actions en découlant puissent s'inscrire dans une approche collective et ainsi profiter au plus grand nombre d'agents et de sites. Par la suite, les discussions avaient permis de dégager un consensus autour notamment de la mise en œuvre d'espaces de convivialité ainsi que l'installation d'équipements en extérieur sur plusieurs sites.

Le financement des salles de convivialité et leurs équipements s'élève à **71 177, 32 €** ; ces espaces seront localisés sur les sites de : Quimper Direction, Quimper TY NAY, Quimper PILVEN, Brest Duquesne, Brest Cité administrative, Brest Direction, Paerie, Lanterneau, Quimperlé, Carhaix, Châteaulin, Douarnenez, Morlaix, Rosporden.

Les équipements et travaux complémentaires sont financés à hauteur de **39 745,12 €** :

- Fontaines à eau sur l'ensemble des sites précités,
- Tables de pique nique : Quimper PILVEN, Quimperlé, Carhaix, Châteaulin, Douarnenez,

- Supports à vélo : Quimper Pilven, Brest Duquesne, Brest Direction, Chateaulin et Douarnenez,
- Tapis de marche : Douarnenez,
- Table à banc : Morlaix,
- Banquettes : Morlaix,
- Claustres : Morlaix,
- Baby Foot : Quimper Direction, Morlaix.

Les dépenses globales s'élèvent à **110 922,44 €**, en complément la Direction participera sur ses crédits propres à hauteur de **27 660 €** pour financer divers travaux (peintures, électricité, sol) ainsi que les opérations de raccordement pour la mise en service des fontaines à eau. L'ensemble des représentants des personnels, dont la délégation **F.O.- DGFIP29**, se sont prononcés favorablement dans le cadre d'un accord majoritaire pour la déclinaison de ces projets.

Pour autant, et dans le prolongement de sa [déclaration liminaire](#), la délégation F.O.-DGFIP29 a rappelé que le volet reconnaissance de l'engagement des agents de la DGFIP ne peut constituer un solde de tout compte. Quant à ce fonds alloué à l'amélioration des conditions de travail, il ne pourra en aucun cas faire passer l'amère potion du NRP qui n'en finit plus de produire ses effets délétères sur l'exercice des missions et les conditions de travail des personnels !

En réponse à notre demande d'information au sujet du projet de rénovation de la cité administrative, la Direction a indiqué que l'approche initiale de désamiantage global ne serait plus à l'ordre du jour, en revanche, l'option d'un désamiantage partiel tiendrait la corde (démontage des parties visibles et encapsulage des enduits amiantés). Manifestement les services de l'État en charge des politiques immobilières prôneraient une révision à la baisse de la facture initiale ainsi qu'un objectif de densification de la cité autour de l'implantation de nouvelles administrations...affaire à suivre...

Concernant l'implantation du futur SGC de Rosporden, la Direction a indiqué que la collectivité travaillait sur un projet autour d'un ancien EHPAD à proximité de la gare... Rappelons que, dans à peine plus d'un an, cette structure issue du NRP a vocation à intégrer plusieurs trésoreries (Rosporden, Quimperlé, Concarneau, Fouesnant) ...

En introduction à ce Comité technique, la délégation **F.O.- DGFIP29** avait déploré le renvoi tardif au CTL du 10 mai 2022 de la présentation des modalités organisationnelles de la campagne IR en cours. Dans ce contexte, la Cheffe du pôle fiscal, Mme BOUVET, a présenté un point d'étape de la situation notamment sur les flux d'accueil en expliquant qu'à ce stade, il ne lui était pas remonté de dysfonctionnements majeurs... Concernant le téléphone, elle s'est félicitée d'un taux d'appel abouti de l'ordre de 90%, les appels seraient toutefois à la baisse d'environ 20% en comparaison avec l'année passée à la même date. A l'inverse, l'accueil physique laisse apparaître une hausse de la fréquentation en matinée et hors rendez-vous de l'ordre de 20%...

Pour F.O.- DGFIP29, et malgré les discours rassurants de la Direction, c'est bien dans une campagne sous tension que les collègues des SIP et centres de contact sont désormais engagés... Après deux ans de pandémie, il se confirme que les volumes d'accueil notamment physique seront très supérieurs, sauf qu'entre temps,

les services ont connu leur lot de restructurations/fusions et de suppressions d'emplois !!!

En amont de cette réunion, **F.O.- DGFIP29** avait demandé que la situation du SGC de Morlaix puisse être évoqué ; rappelons que, depuis la fin de l'été dernier, nous alertons en CTL ainsi qu'en CHS-CT sur les difficultés majeures rencontrées par les agents pour l'exercice de leurs missions avec, pour conséquence, un impact délétère sur leurs conditions de travail.

Malgré la volonté du Directeur de renvoyer cette problématique au prochain comité technique local du 10 mai 2022, la délégation **F.O.-DGFIP29** a rappelé ses alertes des six derniers mois et notamment le constat d'un différentiel prégnant entre les emplois théoriquement implantés et les effectifs réels. A ce stade, la seule réponse de la Direction a été de diligenter début 2022, un audit conduisant à décliner un plan d'action de type organisationnel...force est de constater que les agents sur le terrain non seulement n'en mesurent pas les effets bénéfiques, mais que, par-dessus le marché, cela leur met encore plus de pression.!!..pour l'heure, les arrêts de maladie s'enchaînent ainsi que les départs en retraite et le plus grand désarroi gagne nos collègues qui attendent urgemment des mesures de renfort. !!

En réponse, la Direction a confirmé la forte volumétrie en terme de budgets (260) du SGC de Morlaix sans pour autant sembler reconnaître le sous calibrage théorique et réel des effectifs...Dans l'immédiat, elle s'est engagée à aller à la rencontre des personnels prochainement afin de faire le point...en espérant que cette visite ne se cantonne pas à décliner un plan de charge délirant à des années-lumière des préoccupations des agents !!

Pour **F.O. DGFIP29**, ces nouvelles structures fondées sur la concentration et l'industrialisation des process de travail n'ont de sens qu'en vertu de l'adéquation des effectifs avec les charges de travail et avec les enjeux locaux. La situation du SGC de Morlaix est malheureusement emblématique de la logique de concentration du réseau et d'industrialisation propre au NRP avec son lot de restructurations menées à la hussarde sans anticipation, dans le seul but de générer des économies !

Pour F.O.- DGFIP, les agents de la DGFIP n'ont rien demandé, ils ne souhaitent pas ces restructurations massives et encore moins devoir en subir les conséquences néfastes. Au-delà des beaux discours officiels prônant la protection de leur santé physique et mentale, les agents attendent des actes !!!

Bon nombre de restructurations toutes plus abracadabrantesques les unes que les autres se profilent dans un calendrier qui va courir jusqu'au 1^{er} septembre 2023 et nous en avons rappelé à nouveau, en ce 25 avril 2022, tous les effets prévisibles dévastateurs pour les agents et les services. Dans ce contexte, nous avons rappelé également que les personnels doivent être informés le plus en amont possible des conditions dans lesquelles ces opérations vont se dérouler notamment en ce qui concerne leurs garanties au regard de leurs futures affectations et les modalités d'organisation de travail qui en découleront.

La délégation F.O.- DGFIP : Murielle MORICCI (PCRP Quimper), Florence JAVELOT (EDR), Thierry ROLLAND (SIP/SIE de Châteaulin), Erick GUERRY (Permanent F.O.-DGFIP29).